



## AVIS AU PUBLIC

### RÈGLEMENTS DE CIRCULATION TEMPORAIRES EN VIGUEUR

**L'Administration communale de Stadtbredimus informe que les règlements de circulation temporaires suivants sont actuellement en vigueur sur le territoire de la Commune de Stadtbredimus :**

**Route barrée chemin rural Kreplinger au lieu-dit « Kuurzebiërg » à Stadtbredimus –  
délibération du Collège échevinal du 16 juin 2026**

Pendant la période du mardi, 16 mai 2026 à partir de 17.00 heures jusqu'au vendredi, 3 juillet 2026 jusqu'à 16.00 heures, le chemin rural Kreplinger au lieu-dit « Kuurzebiërg » à Stadtbredimus est barrée devant l'immeuble N°7, Kreplinger, en raison de travaux d'excavations pour la pose d'une canalisation pour le PAP Kuurzebiërg.

**Route barrée et chaussée rétrécie rue « Kerwech » à Greiveldange – délibération du Collège échevinal du 26 juin 2026**

1. Pendant la période du jeudi, 2 juillet 2026 jusqu'au vendredi, 17 juillet 2026 entre 7.00 et 16.00 heures (sauf samedi et dimanche), la rue « Kerwech » à Greiveldange est barrée à la hauteur des maisons N°3 et 3A, en raison de travaux de raccordement en tranchées.
2. Pendant la période du jeudi, 2 juillet 2026 à partir de 16.00 heures jusqu'au vendredi, 17 juillet 2026 jusqu'à 16.00 heures (en dehors des heures de la route barrée), la rue « Kerwech » à Greiveldange est rétrécie à la hauteur des maisons N°3 et 3A, en raison de travaux de raccordement en tranchées.

**Chaussée rétrécie rue « Neie Wee » à Greiveldange – délibération du Collège échevinal du  
30 juin 2026**

Pendant la journée du jeudi, 2 juillet 2026 à partir de 8.00 heures jusqu'à 12.00 heures, la rue « Neie Wee » à Greiveldange est rétrécie devant les immeubles N°10-12A, Neie Wee, en raison d'une livraison avec camion-grue.

**Stadtbredimus, le 30/06/2026**

Pour le collège des bourgmestre et échevins,

(s.) Robert BEISSEL  
Bourgmestre

(s.) Marc WILGÉ  
Secrétaire